GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

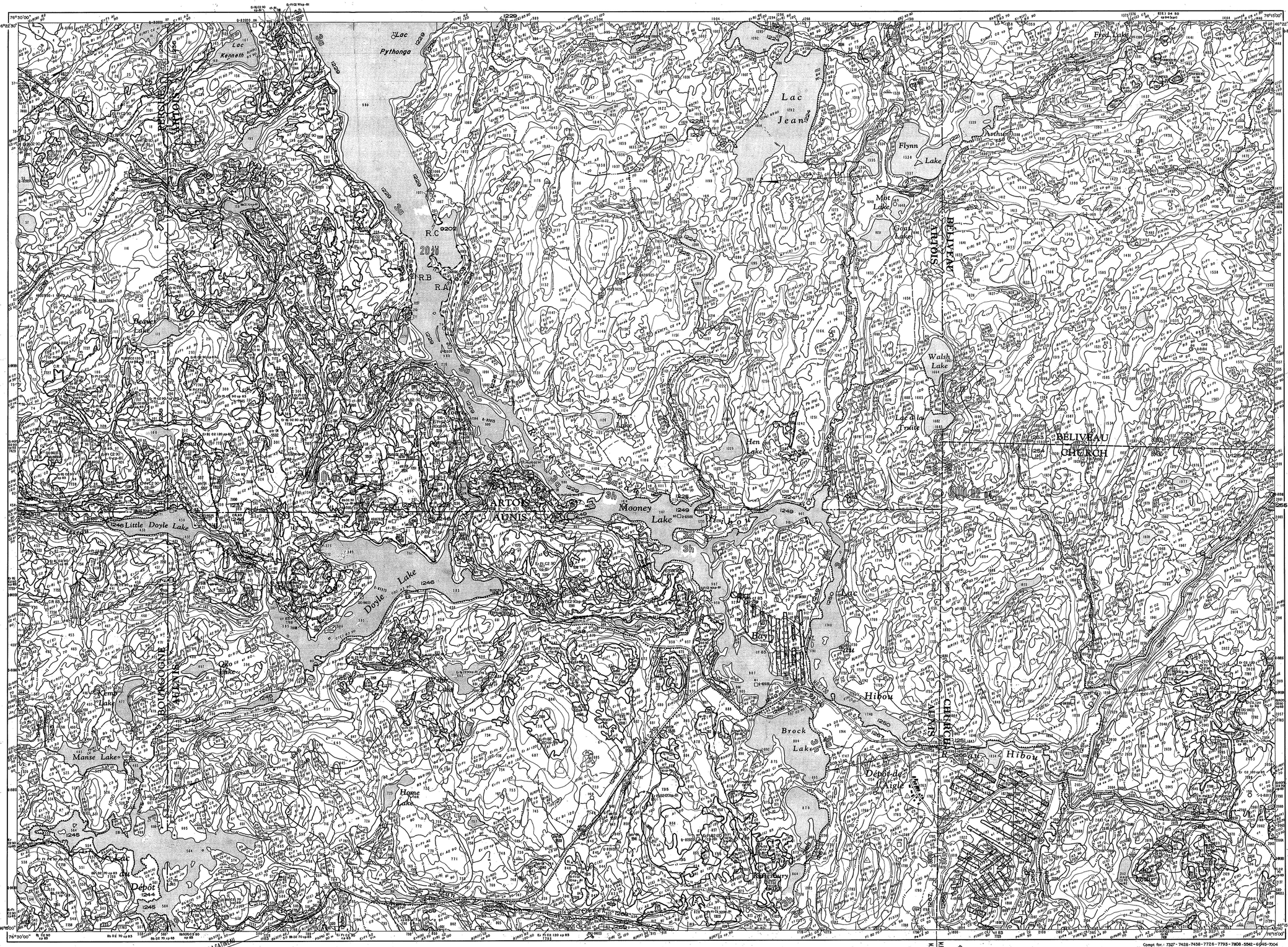

Compt. for. : 7327 - 7428 - 7458 - 7726 - 7793 - 7808 - 5562 - 6045 - 7004
À jour : avril 1985

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpra
Coupe avec réserves de semenciers ..... cprs
Coupe à diamètre limite ..... cpdl
Coupe à diamètre limite ..... cpdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cpdla
Coupe par bandes ..... cpb
Scélage partiel (dégagé ou épinal) ..... pdg
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation en récipients ..... pcn
Plantation de boutures ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Enlèvement commercial ..... enl
Récolte dans les balives boisées (aucune libres) ..... eci

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante)	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (B)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (M)
— — à thuya (cèdre)	E (CM)
— — à mélèze	E (ML)
— — à peuplier	E (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette de Norvège)	E (SB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (PN)
— — (plantation d'épinette noire)	E (PE)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (M)
— — à thuya (cèdre)	S (CM)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (M)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (CM)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (ML)
— — avec pin gris	Pb (PG)
— — avec peuplier	Pb (PE)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (M)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (ML)
— — avec pin gris	Pr (PG)
— — avec peuplier	Pr (PE)
— — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (M)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec mélèze	Pg (ML)
— — avec peuplier	Pg (PE)
— — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (CM)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (M)
— — à épinettes	C (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Prucheraie	Pr
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (M)
— — à épinettes	Pr (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	PRU p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (ML)
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (M)
— — à épinettes	M (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à peuplier	M (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MLE p
— — (plantation de mélèze japonais)	MLJ p
— — (plantation de mélèze hérido)	MLL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillage dominant	Feuillage dominant
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinettes	F (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplement avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec épinettes	Pe (E)	Pe (E)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Peuplier avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Frênaie avec résineux	Fr (R)	Fr (R)
Ormaie avec résineux	Or (R)	Or (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	MFH (F)	MFH (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— d'essences humides (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Frênaie	Fr
Ormaie	Or
Érablière	E
— — à bouleau blanc	E (BB)
— — à bouleau jaune	E (BJ)
— — à feuillus tolérants	E (F)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F2)
Plantation de peuplier	PEU p
— — de peuplier	PEU p
— — de peuplier	PEU p
— — de peuplier hybride	PEU p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans dénudé sec	dsd
Dénudé et sans dénudé humide	dsh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement de camp, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus spécifique légère	cpl
Coupe sélective	dg
Épidémie légère	ep
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brulis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	ep
Verglas	v
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TRÈS DÉ.	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	10-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	40-60	70-80
50	41-60	80-90	80-90
70	61-80	100-50	90-50
80	81-100	120-50	90-50
120	101 et plus	120-70	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier (Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé de tiges entre C et 30 cm. Autres peuplements, peuplé de tiges entre C et 30 cm.)
Vieux irrégulier (Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé de tiges de plus de 30 cm. Autres peuplements, peuplé de tiges de plus de 30 cm.)

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	90 % et plus	t

Superficie entourée de pente > 31% ⊕
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S1E3 C5 s2 50 m ⊕
S = exploitation
C = classe de pente
1 = classe d'âge
E = essence dominante
3 = classe de hauteur
C = classe de densité
5 = sous group. d'essences
s = groupement d'essences
50 = classe de pente
m = type de couvert

C 25 s 48 S2 C3
C = classe de pente
25 = classe d'âge
s = essence dominante
48 = classe de hauteur
S = classe de densité
2 = sous group. d'essences
C = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 - 3m	2 - 7m	3 - 12m	4 - 17m	5 - 22m	6 - 27m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. PERREAULT ET ASS.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /4 /82
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 7
Unité de gestion : 73-1
Unité d'aménagement :
Unité de sondage : 000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion :
Bloc d'aménagement :
Concessionnaire ou autres :
Bassin hydrographique : 3 06 05
Bassin primaire :
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 80 900*
Division de recensement :
Municipalité :
Codastre :
Parcelle : 1265 *
Région écologique : 3a

N.B. 740 PONCTIAC *
*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-10 S.E.	31-K-9 S.O.	31-J-12 S.E. S.O.
31-K-7 N.E. S.E.	31-K-8 N.O. S.E.	31-J-5 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-K-2 N.E.	31-K-1 N.O.	31-J-4 N.E. N.O.

31 K/8 S. O.

UG-73

2 50